

CYCLOTOURISME. CODEP 48. Année 2016. Sécurité

Quoi de neuf sur nos routes ? Malgré l'apparence, certaines choses nouvelles qui nous interpellent. Tout d'abord, une réglementation de plus en plus contraignante et stricte, due notamment aux dramatiques événements de l'année 2015, en janvier puis en novembre dernier. D'une part, ceux-ci ne peuvent nous laisser indifférents compte tenu de leur portée frappante à nos libertés individuelles, comme celles de groupe, pour circuler sur les routes. Bien sûr, nous n'en sommes pas fautifs à notre stade, mais nous devons reconnaître que la prudence désormais demandée est d'autant plus accrue où que ce soit dans notre pays.

Les nouveaux dangers sont imprévisibles, cachés et terriblement calculés.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser moralement impressionnés ou abattre par cette situation, et il nous faut admettre la présence de plus en plus forte des forces de l'ordre républicaines à des endroits imprévus où ce n'était pas le cas jusqu'ici.

Aussi, nous avons le devoir de respecter ces contraintes faites pour protéger les citoyens, ce qui est à comprendre plus encore lorsque nous roulons en vélo, avec les restrictions de manifestations sportives actuellement mises en place.

Ceci doit nous amener à penser que la Sécurité, primordiale pour l'exercice si pacifique de notre sport et devenue depuis longtemps la priorité de la F.F.C.T., a actuellement une dimension supplémentaire et obligatoire que nous ne pouvons ignorer.

Sachons nous en souvenir, et rappelons-nous d'être attentifs à ce que nous avons à prendre en compte déjà pour faire du vélo : notre habillement, surtout par temps froid, le vélo avec les différents facteurs techniques et matériels à vérifier, notre manière de rouler en fonction du code de la route, seuls comme en groupe, et tenir compte de l'état des routes et des nouvelles techniques routières.

Attention : il faut savoir tenir compte de certaines des techniques routières récentes, contraignantes pour l'utilisateur du vélo dans certains cas, mais mises en place dans l'intérêt global de l'utilisateur de la route. N'oublions pas : quelque soit notre moyen de locomotion, l'utilisateur doit tenir compte avant tout de l'état de la route ou du chemin qu'il emprunte. Ce doit être naturel et vital !! Allez, bonnes routes à tous et pour toute l'année 2016.

Signé : Emmanuel INESTA
Délégué Départemental Sécurité de la FFCT